



NG/SB

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION
MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018
A LA MAISON DES SPORTS A PLOUFRAGAN

COMPTE RENDU

Présents :

Serge BRUNET, Claude DELAFOSSE, Nolwenn GILBERT, Daniel GUERIN, Paul HURTAUD, Olivier JULIENNE, Jacques PELE.

Assistent :

Mathieu GUERIN, Laurent GUIVARC'H.

Excusés :

Bénédicte COMPOIS et Jean Marc TOURTEAU, Damien COUSQUER.

Secrétaire de séance :

Nolwenn Gilbert.

18h00 : ouverture

1. Le point sur la saison estivale : intervention de Laurent GUIVARC'H

- Concernant le sportif, Championnats de France compris.

Trophée Lucien Zins National : Laurent s'interroge car peu de qualifiés.

Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins, Critérium national promo : 17 qualifiés, 12 finalistes dont 4 médaillés. Un bilan très positif à mettre en avant.

Critérium national 16/17 ans et plus à Laval : moins bien, pas de structure pour performer à ce niveau.

Les solutions sont probablement de soutenir les actions mise en place concernant le développement du haut niveau à l'égard des structures, dans le cadre du PPF.

Championnat de France à Bréquigny : intervention d'Olivier JULIENNE

Des retours très positifs, notamment sur les conditions de course pour les nageurs par rapport aux conditions à Laval.

Des retours très positifs sur la chaîne YOUTUBE, les questions qui se posent maintenant : comment alimenter cette chaîne ?

Compte rendu de Chloé stagiaire sur la communication et la recherche de partenaires (joint au compte rendu).

Ci-joint, le presse book du Championnat : beaucoup d'articles qui pourront servir en vue des Elites en 2019.

Bilan financier 3000 euros : avec le leetchi, Ibis, Oceania hôtels, NET plus, ...

Bilan plus mitigé sur la recherche de partenaires.

A noter, les partenariats avec les sponsors comme Bret's et Laiterie Malo.

Il nous faut poursuivre les efforts concernant cette logique économique sur le partenariat.

Le bilan financier général de la manifestation sera positif.

➤ Activités estivales : Les étapes Eau Libre

Les épreuves d'Eau Libre ont été une réussite, notamment l'épreuve d'eau Libre de Brignogan (29) avec beaucoup plus de non licenciés à inscrire, pas moins de 95 nageurs alors qu'il y avait en même temps une épreuve à Douarnenez (non FFN).

Claude : Malgré nos réticences et nos inquiétudes du début, la 1ère épreuve d'Eau Libre de Vitré est un gros succès grâce entre autre à l'Equipe d'Arnaud. Le lieu est très agréable, adapté à l'eau Libre, une très belle épreuve. Maintien de cette épreuve la saison prochaine. Il faut un nombre conséquent de moyens humains pour l'organisation qui nécessite beaucoup de monde et de coopération. Remerciement à Jean Yves pour le travail qu'il a réalisé.

Paul : attention à l'arrivée de sociétés privées qui organisent ces épreuves d'eau Libre. Eviter que les dates ne se chevauchent et voir pour qu'il y ait une prise de licences FFN. Des règlements qui attirent un grand nombre de nageurs. La saison prochaine une nouvelle épreuve devrait avoir lieu à Landerneau (Le Drenec) en plus des épreuves existantes comme Concarneau (180 nageurs pour une première fois), Morlaix et Brignogan.

Olivier : intéressant toutes ses épreuves d'eau Libre qui viennent prendre le relais de la Natation Course (Moins présente pendant la période estivale). Voir pour se rapprocher du Triathlon pour avoir des compétitions communes

Laurent : des contacts sont mis en place avec le Triathlon, pour un calendrier estival en commun.

2. Situation de Damien COUSQUER au sein de la Ligue.

La Ligue de Bretagne a proposé à Damien un contrat jusqu'en septembre 2019, en retravaillant sur ses missions, et avec une révision de son salaire tout en restant en adéquation avec le budget de la Ligue.

Serge à rencontrer Damien à son retour de congés. Damien s'est investi sur son poste mais il préfère partir dans une autre direction.

Les raisons de son départ sont nombreuses

- Préparé son professorat de sport durant les 6 mois ou il été à la Ligue de Bretagne, n'a pas été simple, Même si la Ligue a fait le nécessaire pour le détacher sur son temps de service, il n'a pas été admis à son professorat.
- Double volet : Formation avec l'ERFAN et développement au sein de la Ligue.
- Damien a ressenti un manque d'intérêt des clubs, de certaines structures sur ses missions.
- Projet de vie personnelle avec le souhait de retourner en région parisienne.
- L'atmosphère et le manque de cohésion de l'équipe, une ambiance générale au sein de l'association qui l'a conforté en finalité pour ne pas accepter la poursuite de son contrat de travail.

Nolwenn : Damien n'a pas été présenté aux clubs, il est parti tête baissée dans ses missions avec notamment un appel aux clubs, sans que ceux-ci soient au courant de son recrutement et de ses missions. Nous avons pêché dans notre accompagnement.

Paul : Même sentiment pour le Finistère, il n'y a pas eu de contact avec le Comité départemental. Il faut passer par les Comités pour un lien avec les clubs.

Claude : Qu'est-ce qu'un poste d'agent de développement ? Pourquoi faire ? Avec toute la complexité de notre environnement.

Jacques : Nous demandons un niveau de compétence qu'on n'est pas capable d'offrir en terme de finance, ce n'est pas une mission simple. Manque d'accompagnement de notre part. Il lui a peut-être manqué un vécu sportif, un vécu autour de la Natation.

Olivier : avoir des personnes qui l'accompagne dans ses missions, que chacun de nous s'investisse à la ligue pour accompagner l'agent de développement, et ses chances de succès seront supérieures.

- Mission au sein de l'ERFAN :

Damien n'avait pas le cursus pour remplir toutes les tâches, et notamment la formation. Le volet développement lui a pris tout son temps.

Un rappel : Damien était le deuxième dans le choix du recrutement, il ne devait pas être retenu à la base.

Nolwenn : Pourquoi embaucher si la personne ne correspond pas complètement aux critères de départ, ne faut-il pas repousser l'embauche et retravailler sur le projet.

- La prise de décision se fera en Comité Directeur le 22 septembre sur la pérennité de ce poste d'agent de développement.

3. Retour sur les différents points qui ont été travaillés lors du Bureau Directeur du 20 juin : voir PV.

Pas de retour

4. Bilan de la réunion qui s'est tenu le mercredi 29 août sur le fonctionnement de l'ERFAN et plus largement sur la formation.

Questionnement sur le rôle des commissions pourquoi, qui fait quoi. Quels sont nos rôles ...

Nolwenn : Je souhaite souligner que je fais partie de la commission Formation et que je n'ai pas été invitée à cette réunion. On nous a répondu à moi et Brigitte que cette réunion était une réunion politique. J'aimerais qu'on éclaire le rôle des commissions, pourquoi des commissions ? Qui y siège ? et quelles sont leur rôle ?

Serge : Les réunions de juillet et d'août étaient des temps de travail techniques de l'exécutif de la Ligue avec les salariés et le CTR et non des commissions.

Jacques : Il y a eu des réunions, tu étais absente à cause de ton épaule, et deux ont été annulées faute de réponses des membres. Je m'interroge sur le maintien de cette commission.

Nolwenn : Je fais également partie de la commission des finances : une seule invitation aux réunions en 2 ans, commission des récompenses : aucune invitation en 2 ans. Je tiens à souligner mon embarras pour la Ligue de Bretagne, vis-à-vis des récompenses qui ont été remise lors du Trophée Lucien Zins Régional où on a remis pour la première place une paire de lunette Arena à 12 euros, une paire de lunette que seule les nageurs ENF portent, on se moque des nageurs ...

Daniel : en effet il n'y a pas de commission des récompenses, j'ai dû à la dernière minute trouver des lots dans nos cartons, rien n'était prévu pour les nageurs.

Tout le monde autour de la table reconnaît qu'il faut faire un effort, ce n'est pas admissible.

➤ Retour sur l'ERFAN

Les différents points abordés sont lors de cette réunion :

Le problème des horaires de Mathieu.

L'approche économique de cet organisme de formation.

Le positionnement des uns vis-à-vis des autres.

Retravailler sur le projet de développement de la Ligue avec en transversalité le positionnement de l'ERFAN, d'ici la fin septembre.

Un rapprochement avec l'ERFAN des Pays de Loire.

Olivier : Quelle décision à prendre sur l'ERFAN ?

Mathieu : souligne que l'ERFAN est à l'équilibre financier moyennant une aide de la Ligue 16 800 €. Je ne comprends pas pourquoi on souhaite retirer des finances de l'ERFAN, le stage Gavroche alors qu'il est clairement identifié comme un stage de formation du nageur et des entraîneurs. Il en va de même de la Taxe professionnelle soit près de 9 000 €.

Il s'en suit un débat autour du financement de l'ERFAN :

Veut-on une ERFAN ? Faut-il que l'ERFAN soit positif sans aucune participation de la Ligue à son budget ?

Mathieu fait remarquer que la part de l'ERFAN est estimée à 2 % du budget global de la Ligue. Les membres du Bureau directeur sont en désaccord. Tous reconnaissent que la formation est un enjeu majeur pour l'avenir mais le désaccord se situe quand au moyen qui sont proposés.

Des membres du Bureau directeur estiment que l'ERFAN doit à terme pouvoir auto financer son propre fonctionnement. Le bureau décide de remettre le sujet de l'ERFAN à l'ordre du jour du 22 septembre 2018.

Nolwenn rappelle que les tarifs proposés cette année sont exorbitants, la formation BF1 coûte maintenant 750 € malgré l'aide de la Ligue, soit un demi SMIC, qui est capable de payer cette somme ? Les nageurs du Morbihan attendent pour s'inscrire aux formations, une dizaine de nageurs sont en attente.

Olivier demande quand est-il dans les autres ERFAN ?

Mathieu fait remarquer que nos formations sont beaucoup plus chères que dans la plus part des autres Ligues, le double. Le coût de revient des formations est le même, mais les Ligues ont fait le pari sur la formation et ils subventionnent leur ERFAN.

Jacques le poste masse salariale est de 65 000 € sur un budget de 85 000€.

Le poste des salaires est élevé car on est sûr de la formation et tous les intervenants sont rémunérés et ont un contrat de travail.

5. Saison sportive 2018-2019 : Intervention de Laurent

- Le calendrier : attention quelques dates ont été modifiées
Calendrier des Maîtres : date du Championnat reculée

Calendrier Natation Course : (en PJ)

Calendrier de la Natation artistique : la réunion vient d'avoir lieu, calendrier d'ici peu.

- Rappel des actions. (en PJ)

- ✘ Stage YAOUANC : 1, 2 et 3 novembre

Deux formations sont envisagées : soit une sensibilisation aux premiers secours ($\pm 20\text{€}$), soit la formation complète PSC1 ($\pm 60\text{€}$).

Une Sensibilisation sur le harcèlement sur les réseaux sociaux pendant que les entraîneurs sont en formation recyclage PSE 1.

- ✘ Un accompagnement plus proche des clubs, lors de compétitions.
- ✘ CAF anciennement Pôle espoir 20 000 euros passerait à 25 000 euros.

Le préparateur physique a commencé.

Comment les nageurs listés sont-ils aidés ?

- ✘ Comment on accompagne les nageurs qui viennent faire des sessions de stage à Brest ?
- ✘ Soutient au potentiel 2024 la liste évolue, cibler les athlètes.

- ✗ Les nageurs listés qui ne s'entraînent pas dans un CAF comment les accompagner ?

Travail en partenariat avec le STAPS de Rennes pour avoir un stagiaire par département l'objectif est l'utilisation du dispositif TRITON sur les nageurs de 11 à 15 ans

Outil Triton : CAF Brest + Rennes + Ligue.

Natation Artistique aide à hauteur de 50 % comme la natation course.
Water-polo pas de nageurs.

La ligne budgétaire de la CFR reste disponible, puisque cette compétition n'existe plus.

Eau Libre Coupe de France aide aux déplacements comme la saison passée ?

Prime aux records et prime à l'entrée au CAF : entraîneur et club.

Formation continue aux bénévoles natation artistique en septembre 2019.

Stage européen : suivi Laurent.

6. Les championnats de France Elite en 2019.

Réunion le 17 septembre avec la Ville de Rennes :

Ligue : Serge, Daniel, Jean Marc Laurent. Benoit(club) Olivier n'est pas disponible.

Préparé un planning général, proposition d'organiser un gala de natation artistique (équipe de France, en ouverture quelques nageuses bretonnes proposition d'Elina) ou/et match de water-polo Elite, avec éventuellement du plongeon.

Toute la communication locale, flyer, affiches, ... c'est la Ville de Rennes qui prend en charge.

Il y a un cahier des charges de la Fédé, elle demande juste qu'il n'y ait pas de concurrence avec les sponsors de la fédération.

Serge travaille sur un rétro planning pour l'échéance.

7. Pôle Communication - Marketing. : Olivier JULIENNE

Olivier très factuel sur des événements bien ciblés.

Trouver un ou une stagiaire dynamique, une classe ou un groupe d'étudiants.

Ensuite établir une convention le plus rapidement possible, car l'échéance arrive vite.

L'école AFTEC à Rennes à donner un accord pour un groupe d'étudiants en position de stages.

L'école attend un cahier des charges sur les attentes de la Ligue, afin de finaliser la convention. Olivier prend contact avec la Directrice.

8. Les Comités Départementaux : le point par département.

Les dates des AG dans les départements.

22 ... ?

29 13 octobre – Concarneau.

35 18 novembre -Maison des sports à Rennes.

56 4 novembre – Baud ?

9. Comité Directeur du 22 septembre : ordre du jour.

Présenté par Serge et validé.

10. Questions diverses

Nolwenn : Les Comités départementaux ont reçu de la Fédération mi-juillet des statuts à faire voter lors de la prochaine AG, 2 ou 3 points posent questions :

Pourquoi faut-il renommer les comptes bancaires des comités : FFN Comité du ...

Article ... : En cas de dissolution par quelques modes que ce soit. Est-ce que les Comités sont destinés à disparaître comme on l'entend ?

En cas de dissolution tout l'actif reviendrait à la Ligue de ... Comment les clubs vont-ils réagir ??

Serge : rappelle que les Comités n'ont pas le choix, ce sont des aménagements effectués par la FFN qui doivent être conformes aux statuts types de la Fédération.

Mathieu : pose la question est-ce démocratique ?? Le ministère par le biais des directions départementales pourrait ne pas être en accord.

Serge : Quand la FFN modifie ses statuts et porte des aménagements sur ceux des structures déconcentrées, le Ministère donne préalablement son accord.

Jacques Les statuts des Comités qui étaient jusque-là indépendants, ils vont devenir déconcentrés de la Fédération.

Serge demande à Nolwenn de lui transférer le mail qui a été adressé par la FFN et va, néanmoins, interroger le service juridique de la FFN sur ce sujet.

Paul pose la question de la contractualisation avec les Comités départementaux. Qu'en est-il ?

Bénédicte travaille dessus, elle fera un retour vers les Comités et les clubs.

Jacques demande où en est le DLA ?

Serge a été à quelques réunions, mais le DLA demande un investissement de tous, pas seulement de lui.

Clôture de la séance : 21 h 15